

**« Notre planète brûle. Ne regardons pas ailleurs »**

**La Métropole déclare l'état d'urgence climatique sur son territoire et rejoint la campagne mondiale « Cities Race to Zero »**

Cinq ans après l'Accord de Paris et suite à l'appel du Secrétaire général de l'ONU, à l'occasion du sommet du 23 septembre 2019, le Conseil métropolitain déclare l'état d'urgence climatique sur son territoire. La Métropole fait ainsi le choix d'être à l'avant-garde de la transition sociale-écologique et rejoint la campagne mondiale « Cities Race to Zero » en signant la Déclaration de Paris. Face au défi climatique, la Métropole Rouen Normandie, consciente de ses responsabilités, se fixe l'ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en révisant et renforçant massivement son action et les objectifs stratégiques de son PCAET.

**Déclaration de Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie et Marie ATINAULT, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge des transitions et innovations écologiques et des déchets :**

*« Selon les derniers rapports climatiques, notamment le rapport DRIAS présenté le 1<sup>er</sup> février 2021, d'ici la fin du siècle les températures moyennes risquent d'augmenter de +3,9°C à +6°C. Sur notre territoire, nous pourrions passer de 4 jours de canicule par an, à une moyenne de 20 à 35 jours de canicule. Les épisodes de canicule pourraient être plus longs, plus fréquents et suivis par des phénomènes d'inondations plus intenses. Les pénuries sur la ressource en eau pourraient entraîner d'importants conflits d'usages mettant en péril une partie de nos activités agricoles et industrielles.*

*Ne nous leurrions pas, notre modèle de société carboné, nos émissions de gaz à effet de serre toujours plus importantes, et la destruction des écosystèmes puits de carbone sont en grande partie responsable de ces changements climatiques. Ce constat n'est ni politique, ni idéologique. Il est factuel et partagé par la communauté scientifique internationale.*

*Oui, notre planète brûle. Maintenant, ensemble, ne regardons pas ailleurs.*

*En rejoignant la campagne mondiale « Cities Race to Zero » et en signant la Déclaration de Paris, nous nous engageons à placer les enjeux climatiques au cœur des décisions politiques et d'éclairer le projet de territoire au regard de notre objectif de transition sociale-écologique.*

*Ces choix, nous les assumons pleinement et invitons les forces vives du territoire, élus, chefs d'entreprises, représentant associatifs et citoyens, à en devenir les acteurs et les ambassadeurs, afin de transmettre aux générations actuelles et futures un environnement sain et une économie qui a du sens. »*

## La Métropole Rouen Normandie déclare l'état d'urgence climatique sur son territoire

Lors du sommet organisé à l'occasion des cinq ans de l'Accord de Paris sur le Climat (Climate Ambition Summit -12 décembre 2020), le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé le monde à « *déclarer l'état d'urgence climatique jusqu'à ce que la neutralité carbone soit atteinte* ». Pour Antonio Guterres, la crise sanitaire du COVID est « *l'occasion de mettre nos économies et nos sociétés sur une voie verte : si nous ne changeons pas de cap, nous pourrions nous diriger vers une augmentation catastrophique de la température de plus de 3 degrés au cours de ce siècle* ». Ainsi, l'objectif des Nations Unies pour 2021 est de former une coalition mondiale pour la neutralité carbone d'ici 2050. L'organisation estime que, pour faire de cette promesse une réalité, il est nécessaire de diminuer les émissions mondiales de 45% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2010.

L'ONU appelle ainsi « *chaque pays, chaque ville, chaque institution financière et chaque entreprise* », ainsi que les principaux secteurs émetteurs, tels que le transport maritime, l'aviation et l'industrie, à adopter des plans pour atteindre un niveau d'émission net zéro d'ici 2050 en fixant des objectifs clairs à court terme, rappelant que « *l'action en faveur du climat peut être le catalyseur de millions de nouveaux emplois, que la technologie est de notre côté et que les énergies renouvelables sont de moins en moins chères chaque jour* ».

Défi industriel en Vallée de Seine, défi fluvial et ferroviaire, défi d'attractivité et de rebond un an après l'incendie du 26 septembre 2019, et bien sûr défi de solidarité à l'égard des entreprises et foyers fragilisés par la crise sanitaire... La transition sociale et écologique est déjà au cœur des objectifs stratégiques de la Métropole Rouen Normandie. Malgré tout, les récents travaux du GIEC local sur la ressource en eau, l'aménagement du territoire et les risques épidémiologiques, en renforcent l'urgence et l'acuité. Les effets du changement climatique sont déjà mesurables sur notre Métropole et les projections à 80 ans sont particulièrement alarmantes : Elévation des températures et du nombre de jours de forte chaleur impactant zones urbaines et naturelles, diminution de la ressource en eaux superficielles et souterraines, émergence de nouveaux risques tels que les feux de forêts, inondations plus fréquentes touchant zones habitées et sites industriels en bord de Seine...).

Déjà en 2019, à l'occasion de l'adoption de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Métropole s'était fixée de fortes orientations :

- Devenir territoire 100% énergies renouvelables en 2050
- Rénover l'ensemble du parc immobilier public et privé d'ici 2050,
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80% par rapport,
- Réduire sa consommation d'énergie de 50%
- Multiplier par 2,5 sa production d'énergie renouvelable locale.

Aujourd'hui, nous travaillons à l'accélération et à la traduction concrète de ces objectifs :

- Avancement à 2040 de notre objectif Territoire 100% énergies renouvelables,
- Décarbonation de la mobilité (renouvellement des bus, modes actifs, ZFE-m...),
- Création, dès 2021, d'un service public de la transition énergétique puis d'une SEM locale dédiée à l'investissement dans les énergies renouvelables (EnR).
- Concrétisation de projets d'EnR notamment dans le domaine du solaire photovoltaïque, de l'hydrogène bas carbone et de la valorisation énergétique des biodéchets



## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

- Création, dès 2021, d'un service public de la transition énergétique, puis d'une SEM locale dédiée à l'investissement dans les Renouvelables
- Accompagnement des initiatives de renaturation des communes
- Poursuite de l'extension des réseaux de chaleur urbains et dimensionnement du premier réseau de chaleur fatale industrielle du territoire
- Renforcement de nos coopérations avec les acteurs industrielles, portuaires ainsi qu'avec le SMEDAR pour développer de nouvelles synergies nécessaires à la transition,

A travers ces différents projets, la transition est au cœur de la mandature 2020-2026. Nous y ajoutons des éléments de méthode et d'adaptation des périmètres : développement des coopérations interterritoriales pour travailler les projets d'énergétiques renouvelables et d'agriculture locale, entrée au réseau des territoires à énergie positive (TEPOS), accompagnement de la labellisation Cit'ergie des communes, évaluation des budgets de la Métropole au regard du climat, en nous appuyant sur les travaux d'I4C et du WWF...

Ces orientations se traduiront d'ici 2030 par la rénovation de 45 000 logements, soit 20% du parc, par le verdissement des réseaux de chaleur avec plus de 80% de l'énergie produite à partir d'énergie renouvelable (cela représente une multiplication par 3.5 de la production d'EnR&R au sein des réseaux de chaleur en 17 ans), l'évolution de nos déplacements avec un déplacement sur deux en mode alternatif à la voiture particulière (marche à pied, vélo, transport en commun)...

Face au défi climatique, la Métropole Rouen Normandie, consciente de ses responsabilités, fait siens les objectifs des Nations-Unies pour la neutralité carbone d'ici 2050. Ce faisant, elle accepte d'interroger, modifier et renforcer ses dispositifs pour s'inscrire dans cet objectif d'intérêt mondial et de faire de celui-ci un outil de mesure des politiques qu'elle met en œuvre.

**C'est avec ce rêve de faire de notre territoire un leader de la transition** qu'il est proposé au Conseil métropolitain de déclarer l'état d'urgence climatique sur le territoire et de s'inscrire à l'avant-garde de la dynamique lancée par les Nations-Unies pour la sauvegarde de la planète en rejoignant les territoires d'ores et déjà engagés dans cette mobilisation capitale.

### Signature de la Déclaration de Paris et adhésion à la campagne mondiale « Cities Race to Zero »

Dans ce cadre du 5ème anniversaire de l'Accord de Paris sur le Climat (COP21), les Nations Unies ont créé « Race to Zero » (Objectif Zéro) : il s'agit d'une campagne mondiale visant à rallier les entreprises, les villes, les régions et les investisseurs, soit la plus grande alliance mise en place à ce jour pour la transition écologique, en faveur d'une reprise saine, résiliente et sans carbone, qui prévienne les menaces futures, créé des emplois décents et débloque une croissance durable et inclusive. Elle mobilise une coalition d'initiatives "zéro carbone" de premier plan, représentant 449 villes, 21 régions, 992 entreprises, 38 des plus grands investisseurs et 505 universités. « Race To Zero » mobilise des acteurs extérieurs aux gouvernements nationaux pour rejoindre l'Alliance pour l'ambition climatique, qui a été lancée lors du sommet de l'action pour le climat 2019.

Cette campagne permet d'envoyer un signal fort aux pays qui doivent renforcer leurs contributions à l'Accord de Paris avant la COP26 qui se tiendra à Glasgow en 2021.





## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

En réponse à cette campagne, la Ville de Paris et le réseau mondial des grandes villes engagées dans la lutte contre le changement climatique (le C40) ont initié la Déclaration de Paris. Ce texte engage ses signataires à rejoindre la campagne « Cities Race to Zero » (Villes Objectif Zéro) pour une action climatique ambitieuse et équitable des villes et territoires. Son objectif est d'aider les villes et les territoires à rejoindre la campagne Race to Zero en leur fournissant la meilleure expertise disponible, une base scientifique solide et les outils nécessaires pour fixer des objectifs compatibles avec l'objectif de limitation de l'élévation des températures à 1,5°C de l'Accord de Paris, et engager les actions climatiques inclusives les plus pertinentes pour eux. Cette coalition vise l'engagement de 1 000 villes dans la "Race to Zero" d'ici la COP26.

A travers son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Métropole Rouen Normandie partage ces enjeux et souhaite ainsi s'inscrire à l'avant-garde de la dynamique lancée par les Nations Unies pour la sauvegarde de la planète et répondre à la sollicitation de France Urbaine adressée à l'ensemble des Maires et Présidents d'EPCI, et ainsi rejoindre les territoires d'ores et déjà engagés à leurs côtés dans cette mobilisation capitale, parmi lesquels figurent déjà plusieurs métropoles telles que Clermont Auvergne Métropole, Grenoble Alpes Métropole, Métropole de Lyon, Métropole de Montpellier.

Face au défi climatique et dans la continuité de l'Accord de Rouen pour le climat, la Métropole souhaite rappeler son engagement, aux côtés des États, pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par l'Accord de Paris. Il est ainsi proposé de rejoindre la campagne « Cities Race to Zero » et de signer la Déclaration de Paris.

### **Parmi les engagements pris par les villes françaises et étrangères, territoires français et les leurs réseaux signataires figurent la volonté :**

- d'inscrire l'action climatique au centre de l'agenda local et de s'engager à atteindre la neutralité carbone (net-zéro) à partir de 2040 ou même plus tôt, ou vers le milieu du siècle au plus tard, dans la continuité des efforts déployés mondialement pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C
- d'intégrer tous les acteurs (dirigeants politiques, chefs d'entreprise, syndicats, investisseurs et société civile en particulier la jeunesse) pour travailler ensemble contre le changement climatique
- d'informer annuellement des avancées des politiques climatiques, en toute transparence et de prendre en compte les préoccupations de la population et notamment de la jeunesse en les associant à la gouvernance des politiques climatiques et en leur rendant des comptes
- de faire émerger une véritable justice climatique pour protéger les plus vulnérables face aux changements climatiques et face à la précarité énergétique.
- de s'engager avec l'ensemble de nos partenaires publics et privés à mettre en place le droit à une énergie renouvelable et neutre en carbone pour tous nos citoyens d'ici 2050.



## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La Métropole s'engage aussi à préciser, en amont de la COP26, les mesures qui permettront d'atteindre la neutralité carbone (net-zéro), notamment à court et moyen terme. Ces mesures prendront notamment en compte les solutions fondées sur la nature, plaçant ainsi la biodiversité au cœur des mesures d'atténuation du changement climatique, l'accompagnement des activités économiques et leurs mutations pour accélérer la réduction de leur bilan carbone, le renforcement des solidarités et des plans d'actions coordonnés entre les territoires urbains et ruraux afin d'accélérer par exemple les transformations écologiques de nos systèmes alimentaires, le développement des énergies renouvelables et neutres en carbone... Ces actions seront intégrées au PCAET lorsqu'il sera procédé à sa révision.

### Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

